

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Services Techniques –
Atelier CB/CL
N° 2019-D-291

**CESSION D'UN VEHICULE A L'ENTREPRISE
DIFFUSION AUTO CHARENTE**

LE PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- Vu les articles L 5216-4 et L 2123-18 du code général des collectivités territoriales,
- Vu, la délibération n°36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions au président, modifiée,

D E C I D E

Article 1^{er} – Est approuvée la cession d'un véhicule dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Véhicule de marque PEUGEOT 3008**
 - Immatriculation : EW 635 EC (parc 501)
 - Date de mise en circulation : 11/04/2016
 - Kilométrage à ce jour : 60 000 km
 - N° d'inventaire : BPPAL2018ATELX024
 - Date d'achat : 17/07/2018
 - Valeur d'achat : 19 790,00 €
 - Valeur nette comptable : 17 811,00 €

Article 2 – L'entreprise DIFFUSION AUTO CHARENTE, située Angoulême Nord – ZI Les Montagnes à Champniers, se porte acquéreur de ce véhicule au prix de 15 000 €.

Article 3 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 15/07/2019